



Organisé par le FSE

REGLEMENT DU CONCOURS
« UN NOUVEAU LOGO POUR TON COLLEGE
ROMAIN ROLLAND DE PONTIVY »

OBJET DU CONCOURS

Le Foyer Socio-Educatif du collège cherche des talents pour créer un nouveau logo qui représentera le collège sur les communications officielles mais aussi sur des objets à l'effigie du collège qui seront proposés à la vente dans l'année (mug, crayon, t-shirt...).

PRODUCTION

- Chaque participant devra produire au format A4 un logo et un petit texte explicatif.
- Le logo devra respecter les critères suivants :
 - ✓ Clair et lisible
 - ✓ Mémorisable
 - ✓ Attirer l'attention, être original
 - ✓ Avoir du sens par rapport au collège
 - ✓ Former un tout
 - ✓ Ne pas avoir plus de trois couleurs
- Le petit texte explicatif doit permettre au participant, sur la feuille d'inscription, d'expliquer ses choix en termes de couleur, de graphisme et d'expliquer le sens qu'il a voulu donner à son logo.
- Les participants peuvent créer une production à plusieurs, dans la limite de 3 élèves par groupe.
- Les participants peuvent présenter trois logos chacun au maximum.
- Les participants devront remplir la feuille d'inscription qui sera à joindre à la production. Les feuilles d'inscription seront disponibles au CDI ou à la vie scolaire ou auprès des professeurs principaux.

DATE LIMITE DE DEPOT DES PRODUCTIONS : 27 novembre 2020

Les productions sont à remettre au CDI ou à la vie scolaire dans des boîtes réservées à cet effet ou au Professeur Principal.

EXPOSITION DES PRODUCTIONS : Les logos seront exposés sur le site internet du collège ainsi que dans la galerie d'art.

VOTE DU JURY : un jury composé de membres du personnel, de représentants de parents d'élèves, d'élèves (délégués élèves, à l'exception de ceux participants au concours) examinera toutes les propositions pour retenir le logo qui représentera le collège.

COUP DE POUCE : Les participants trouveront sur le site du collège et dans une collection pearlrees un document qui leur apportera une aide sur la signification des couleurs et des formes pour la réalisation de leur logo. Une question ? = Mme Busson : salle A12 – Mme Audo : salle B 20.